Fonds de la recherche en santé Québec

Communiqué

Le FRSQ se réjouit de la Stratégie québécoise de recherche et d'innovation présentée par le gouvernement du Québec

Montréal, le 5 décembre 2006 – Le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) accueille avec enthousiasme la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation : *Un Québec innovant et prospère*, dévoilée hier par le gouvernement. Celui-ci investira 1,2 milliard de dollars dans sa mise en œuvre. « Cet investissement majeur permettra au Québec de réaliser des avancées marquantes en recherche et nous donne ainsi les moyens de continuer de bâtir la société du savoir pour rester concurrentiels à l'échelle mondiale. Elle démontre la reconnaissance par le gouvernement de l'importance du rôle de la recherche et de l'innovation pour le développement économique et social de notre société », déclare Alain Beaudet, président-directeur général du FRSQ.

La série de mesures mises de l'avant par le gouvernement pour renforcer l'excellence de la recherche publique rencontre tout à fait les orientations stratégiques proposées par le FRSQ dans son dernier plan stratégique, notamment en ce qui a trait au soutien à la relève, à la consolidation des regroupements de recherche dans des domaines prioritaires pour le Québec, au soutien au développement de technologies stratégiques et au renforcement des mécanismes de valorisation et de transfert.

Au total, le FRSQ verra son budget rehaussé de **9,9 millions $ sur trois ans**. Une partie de ce rehaussement budgétaire est destinée à accroître le nombre de bourses d'excellence à la maîtrise, au doctorat et au postdoctorat et l'autre, à soutenir de nouveaux regroupements stratégiques dans des domaines prioritaires en santé. « Le gouvernement comprend l'importance de soutenir la relève et la consolidation de masses critiques en recherche, un enjeu crucial pour figurer dans le peloton de tête des économies avant-gardistes en matière de création et de valorisation des nouvelles connaissances », ajoute M. Beaudet.

Notons que la stratégie mentionne à titre d'exemple, la création, proposée dans le dernier plan stratégique du FRSQ, d'une plateforme du médicament, « qui constitue un appui précieux aux industries de la santé en assurant une disponibilité accrue de chercheurs qualifiés ».

Enfin, la stratégie de l'innovation prévoit un financement additionnel visant la présence accrue des chercheurs en régions et l'intégration des équipes québécoises aux grands consortiums internationaux de recherche.

« Ces nouveaux crédits à la recherche publique, joints à l'investissement majeur que constitue la construction prochaine des trois grands centres de recherche des CHU (CHUM, CUSM et CHU Sainte-Justine), démontrent la volonté du Québec de maintenir son leadership dans le secteur de la recherche en santé » conclut M. Beaudet.

À propos du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ)
Relevant du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) a pour mission de soutenir la recherche en santé en vue de favoriser le mieux-être de la population québécoise. Il a pour mandat la promotion et l'aide financière de ces recherches, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs, ainsi que l'établissement de partenariats nécessaires au développement du système québécois de la recherche et de

l'innovation, et le rayonnement de la recherche sur le plan international.
www.frsq.gouv.qc.ca

- 30 -

Renseignements et demandes d'entrevues :

Michelle Dubuc, M. Sc.
Responsable des communications
Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ)
Téléphone : (514) 873-2114, poste 235

www.frsq.gouv.qc.ca

500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800 ■ Montréal (Québec) H3A 3C6 ■ Tél. (514) 873-2114 ■ Téléc. (514) 873-8768

Québec

© Gouvernement du Québec, 2004